

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UNE APPROCHE CANADIENNE POUR LES NOUVEAUX MÉDICAMENTS?



LE CANADA EST UNIQUE

Plusieurs systèmes de santé provinciaux partageant l'objectif commun d'aider les Canadiens à vivre plus longtemps et en meilleure santé.



30 ANS

L'écosystème de la recherche au Canada s'est développé au cours des 30 dernières années; il est aujourd'hui fort, polyvalent et diversifié.

SECTEUR BIOPHARMACEUTIQUE CANADIEN :

Mondialement reconnu et respecté.



Génère 19 milliards de dollars d'activité économique chaque année.



Soutient 30 000 emplois.



Près de 10 % des revenus des sociétés pharmaceutiques sont réinvestis en R et D chaque année.



MAIS LES CHANGEMENTS PROPOSÉS VONT AFFAIBLIR LE SYSTÈME DE SANTÉ CANADIEN ET L'ÉCONOMIE DU PAYS.

Le gouvernement fédéral propose d'apporter des changements à la façon dont il réglemente les prix des médicaments brevetés. Le gouvernement établira ainsi des normes comparant le Canada à des pays où l'accès aux nouveaux médicaments est moindre.

LES CHANGEMENTS VONT :



Retarder ou limiter l'accès des patients aux nouveaux médicaments et réduire le nombre d'essais cliniques.



Favoriser les investissements dans la recherche en santé dans d'autres pays au détriment du Canada.



Entraîner la perte d'emplois de qualité dans le secteur de la santé.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

1. SOUTENIR LE PRINCIPE D'ACCESSIBILITÉ AUX MÉDICAMENTS POUR TOUS LES CANADIENS.



Mettre en œuvre un plan pour informer les Canadiens sur les programmes d'assurance médicaments actuellement offerts.



Trouver une solution pour les Canadiens qui ne sont pas admissibles à une couverture d'assurance médicaments.



Accélérer le remboursement des nouveaux médicaments en fixant des délais précis.

2. PROMOUVOIR L'ABORDABILITÉ DES MÉDICAMENTS.



Élaborer une approche équilibrée quant à l'établissement du prix afin d'assurer l'abordabilité tout en encourageant l'accès aux nouveaux médicaments et les investissements au Canada.



Créer un processus uniforme et clair assorti d'échéanciers quant à la négociation du prix et permettant la conclusion d'ententes souples.



Rendre le processus d'approvisionnement des médicaments plus efficace.

3. ENCOURAGER L'UTILISATION APPROPRIÉE DES MÉDICAMENTS.



Augmenter le recours aux mégadonnées afin de surveiller, de mesurer et de promouvoir une utilisation plus appropriée des médicaments.



Établir des plateformes de données, des systèmes et des registres de patients et assurer leur interconnectivité afin d'analyser les ordonnances, l'utilisation des médicaments et les résultats et d'en faire le suivi.



Établir des normes quant à l'utilisation appropriée des médicaments dans les protocoles de soins pour divers troubles et maladies.

4. STIMULER L'INVESTISSEMENT ET L'INNOVATION.



Mettre en œuvre une stratégie globale pour assurer la croissance du secteur des sciences de la vie au Canada.



Établir des objectifs en matière d'investissement au Canada dans le cadre de la réforme de politiques pharmaceutiques.